



## Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

---

### **DEC105088DR14**

*Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés*

### **Le directeur d'unité**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 06A017DSI du 20 novembre 2006 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5626, intitulée Laboratoire de Chimie et Physique Quantiques, dont le directeur est Fernand SPIEGELMAN ;

### **Décide**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Thierry LEININGER, Pr, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ<sup>1</sup> susvisée.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry LEININGER, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à Mme Gisèle DEDIEU, TCE, Gestionnaire

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 15 novembre 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SPIEGELMAN', written over a horizontal line.

Le directeur d'unité,  
Fernand SPIEGELMAN

# **Volume 7 : Mesures particulières**

## **07.02. Délégations de signature**

07.02.16. DR17



## Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

---

**DEC n°100079DR17**

***Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés***

Le directeur d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;  
**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;  
**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;  
**Vu** la décision n°DEC 07A007DSI du 23 novembre 2007 approuvant le renouvellement de l'UMR 6197, intitulée "Laboratoire de microbiologie des environnements extrêmes" dont la Directrice est Madame Anne Godfroy.

Décide

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Mohamed Jebbar, Professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 11 octobre 2010  
La directrice de l'unité,

Anne Godfroy

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

# **Volume 7 : Mesures particulières**

## **07.02. Délégations de signature**

07.02.19. DR20